

09.07.2015, 10:00 - Canton 

Actualisé le 09.07.15, 15:21

Danger: interdiction générale de faire du feu dans les forêts

INCENDIE



Le danger d'incendie est actuellement très grand en Valais.

Crédit: KEYSTONE (image d'illustration)

 [Ajouter un commentaire](#)  [Tous les commentaires \(1\)](#)



Le canton du Valais a décrété jeudi l'interdiction générale d'allumer des feux dans les forêts et leurs abords immédiats, jusqu'à nouvel avis.

Le Valais a prononcé jeudi une interdiction immédiate de faire du feu dans les forêts et leurs environs. Le risque élevé d'incendie va augmenter ces prochains jours en raison de la chaleur, du peu de pluie et du vent. Les deux Bâle, Soleure et Vaud ont fait de même.

"Le chef du département des transports, de l'équipement et de l'environnement demande à la population de suivre strictement les directives des autorités communales", a indiqué l'Etat du Valais dans un communiqué. Il s'agit de préserver les forêts, prairies, mayens et zones d'habitation.

La situation ne s'améliorera que s'il pleut de façon régulière durant au moins trois jours. "Les pluies de courte durée et les orages n'influencent que très peu la situation de danger actuelle", précise le canton.

Selon le site Internet de l'Office fédéral de l'environnement, le danger d'incendie en Valais est "très fort", soit le plus haut niveau possible. Sur le canton de Vaud, de Bâle-Ville et Campagne ainsi que celui de Soleure, le risque est qualifié de "fort", détaille le portail.

Les cantons de Berne, Fribourg, Neuchâtel, Nidwald, Zoug, des Grisons et du Jura appellent leurs citoyens à se montrer prudent avec le feu. Dans ces cantons le danger oscille entre 3 ("marqué") et 4 ("fort").

Le danger reste "limité" dans la région du Nord-Est de la Suisse, dans la périphérie de Zurich et en Suisse centrale.

En cas d'incendie, agissez selon le principe :

Alarmer (118) – Sauver – Eteindre

Par ALPH